L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 72, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
VENDREDI, 5 AOUT 1892.

# PETITES ANNONCES

## DEMANDES D'EMPLOI.

UN Comptable de tout repos pouvant fournir des références et de premier ordre, ayant quelques heures de disponible, prendrait charge d'un ou deux livres. Adresse M. Q. N., Post Office Box 1 316. 31 juil—1 semaine

## A LOUER.

A LOUER—Bâtisse 101, 103 et 105 rue Dauphine, entre Royale et Bourbon, comme Victor a Hôtel. S'adresser à A. M. & J. Belai. 4 août—7f

## DEMANDES.

ON demande immédiatement une femme de chambre et une blanchisseuse à l'Hôtel Ocean Springs, Miss. S'adresser à l'hôtel.
5 août—3f

ON demande un homme seul ou avec une femme; l'homme comme gardien d'écurie avec 30 malades, la femme pour faire la cuisine et elle le dîner. S'adresser à J. E. M. Soulas que P. O., La. 3 août—1 m

ON demande à acheter des tableaux à l'huile, bronzes, vases et objets antiques. S'adresser à Garrison, 194 rue du Canal
27 juillet—1 m

# ANNONCES JUDICIAIRES.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 36,822—Division D—Dans l'affaire de Carrie D. Montgomery, interdite. Attendu, Edward Shields Forster, de Louisville, Kentucky, curateur de la personne et des biens de Carrie D. Montgomery, interdite, a demandé à obtenir cour par l'intermédiaire de son agent et avocat de faite recevoir Mlle Rosalie Lavinia Rogers, l'autorisation de prendre possession de, d'hériter des procédures pour recouvrer et transférer de cet Etat toute la propriété, droits et crédits appartenant à la dite interdite. Avis est par le présent donné à qui cela concerne de faire valoir les raisons de droit les trente jours qui suivront la première publication de cet avis, pour lesquelles la demande de dit curateur ne serait pas accordée.

Par ordre de la Cour.
Nouvelle-Orléans, 2 août 1892.
EUG. D'HERRTE, Député Greffier
2 août—5 12 19 26—sept 2

## PAR LE CONSTABLE.

B. J. Montgomery & Co. vs V. A. Thomas.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA NOUVELLE-ORLEANS—No 22,227.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable J. Paris Calderon, juge de la Première Cour de Cité de la Nlle Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, No 152 rue Lafayette, entre St-Charles et Carondelet, le SAMEDI, 13 août 1892, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Un lot de meubles de maison.

Saisi dans l'affaire mentionnée et numérotée ci-dessus, d'après un inventaire enregistré dans mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.
WM. MELSON,
2 août—27 13 Constable.

# AVIS DE SUCCESSION.

Succession d'Aimée Frère, femme décédée de J. R. Winchester.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36,408—Division C—Attendu que Joseph R. Winchester a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Aimée Frère, femme décédée de J. R. Winchester, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
5 août—5 10 13

Succession de Francis Fenn.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 34,596—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Octave Lagman, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
5 août—5 10 15

Succession de B. C. Steinbach.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 34,262—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par William Wallace Whitney, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
27 juil—27 30—août 5

Succession de Frantz X. Fehrenbach, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36,325—Division C—Attendu que Mme Caroline Fehrenbach, femme de J. Jos. Lambert, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Frantz X. Fehrenbach, Jr; Attendu, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
Août—8 9 12

Succession de Pearson Clifford Montgomery

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 35,580—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte annuel présenté par Alfred Cammack, syndic des créanciers dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
2 août—2 6 11

Succession de Mme Annie E. Firth.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 36 388—Division A—Attendu que William E. Wisdom a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Annie E. Firth, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
2 août—2 6 11

Succession de Clio Mary A. Herno.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR la paroisse d'Orléans, No 31,072—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par H. T. Soux, curateur des créanciers dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
2 août—3 9 12

Succession de M. B. Lovegne.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 18,135—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Veuve Evelina Lovegne, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
27 juil—27 30—août 5

Succession de Bernardo Garcia et de Francisca Pinto, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 35,826—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
Août—8 9 12

Succession de Mme Eva Wash, femme de Charles F. Pohlman.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 35,738.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau, No 177 rue de la Commune.—SAMEDI, 6 août 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 18 juillet 1892 dans l'affaire de la succession de Gustave Chopin, Dossier No 35,004, il sera vendu, à l'encan—

Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le 4ème District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Willow, Claiborne, Deslonde et Première, désignés par les Nos 11 et 12 de l'îlet 401; les dits lots 11 et 12 mesurent 60 pieds de face à la rue Willow sur 117 pieds de profondeur, et sont chacun consistant d'une maison en bois à un étage, etc.

Conditions—Comptant. L'acquéreur acquittera les taxes de 1892 en sus du prix de l'adjudication. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur prendra ——— notaire.
14 juil—14 23 30—août 6 13 17

## AVIS AUX CREANCIERS.

Albert Cammack vs. Ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21,497—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte annuel présenté par Alfred Cammack, syndic des créanciers dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
2 août—2 6 11

Henry and Brown vs leurs créanciers

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 31,073—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par H. T. Soux, curateur des créanciers dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
2 août—3 9 12

Succession de Myra Clark Gaines.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 18,525—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par William Wallace Whitney, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
27 juil—27 30—août 5

Succession de Frantz X. Fehrenbach, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36,325—Division C—Attendu que Mme Caroline Fehrenbach, femme de J. Jos. Lambert, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Frantz X. Fehrenbach, Jr; Attendu, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
Août—8 9 12

Succession de Pearson Clifford Montgomery

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 35,580—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte annuel présenté par Alfred Cammack, syndic des créanciers dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
2 août—2 6 11

Succession de Mme Annie E. Firth.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 36 388—Division A—Attendu que William E. Wisdom a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Annie E. Firth, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
2 août—2 6 11

Succession de Clio Mary A. Herno.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR la paroisse d'Orléans, No 31,072—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par H. T. Soux, curateur des créanciers dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.

# Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 4 AOUT—CLASSE No 283
Tirage de 4 heures P. M.

| | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 58 | 58 | 28 | 73 | 5 | 45 | 32 | 44 | 14 | 20 | 42 | 52 |

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et jour nellement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage nous apposons notre signature.

Ce 4 août 1892—4 heures P. M.
J. A. A. MOUSSEAU,
DAN. A. WILSON,
Commissaires.

Les plus donc tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes les succursales.

# ATTRAIT SANS PRECEDENT!

# Plus d'Un Quart de Million Distribué.

L. S. L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et sa franchise a été reconnue comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire spécial.

Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1895.

Les grands tirages extraordinaires (Tirés au sort de Dernière) et les grandes tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique à la Nouvelle-Orléans.

Remarquée depuis vingt ans, par l'intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestée ainsi qu'il suit:

Nous désirons, par les présentes, que nos présidents à tous les tirages mensuels et extraordinaires de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous désignons et constituons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous certifions la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

P. G. T. Beauregard
Jos. Ellis
Jno. Ewing
M. Walsh

TIRAGE MENSUEL DE $5,00

—A—

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 9 AOUT 1892.

# GROS LOT: $75,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

| | | |
|---|---|---|
| 1 Lot de | $75,000, soit | $75,000 |
| 1 Lot de | 20,000, | 20,000 |
| 1 Lot de | 10,000, | 10,000 |
| 1 Lot de | 5,000, | 5,000 |
| 2 Lots de | 2,500, | 5,000 |
| 5 Lots de | 1,000, | 5,000 |
| 25 Lots de | 300, | 7,500 |
| 100 Lots de | 200, | 20,000 |
| 200 Lots de | 100 | 20,000 |
| 300 Lots de | 60, | 18,000 |
| 330 Lots de | 40, | 20,000 |

PRIX D'APPROXIMATION.

| | | |
|---|---|---|
| 100 Lots de $100, soit | | $10,000 |
| 100 Lots de 60, | | 6,000 |
| 100 Lots de 40, | | 4,000 |

PRIX TERMINAUX.

| | | |
|---|---|---|
| 999 Lots de 220, soit | | $219,780 |
| 999 Lots de 220, | | 19,980 |
| 2,434 Lots se montant à | | $265,460 |

PRIX DU BILLET:

Entier, $5; Deux-Cinquièmes, $2; Un Cinquième, $1; Un Dixième, 50 cents; Un Vingtième, 25 cents.

Prix pour les clubs, 21 billets entiers ou leur équivalent en fractions pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS

AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.

ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS,

PAS MOINS DE CINQ PIASTRES,

Sur lequel les nous paierons tous les frais et nous pourvoirons à l'envoi des BILLETS et des LISTES DE LOTS, envoyés à nos correspondants.

Adresse à PAUL CONRAD,
Nouvelle-Orléans, La.

Dessins Modernes en plein et faites la signature visible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant l'usage de la mâle à TOUTES LES Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots.

Les lettres officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de bonnêtes agents chaque tirage en nombre voulu, par Express, sans frais nouveau.

ATTENTION.—La présente charte de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui fait partie de la Constitution de l'Etat, et qui, en vertu d'une décision de la Cour Suprême des Etats-Unis, constitue un contrat inviolable entre l'Etat et la Compagnie de Loterie, restera en vigueur JUSQU'EN 1895.

En achetant un Bil et de la LOTERIE DE L'ETAT qui est LÉGALEMENT voyée que le Bilet est daté à la Nouvelle-Orléans; que le Bilet est payable à la Nouvelle-Orléans; que le Bilet est signé par PAUL CONRAD, Président; qu'il soit endossé avec la signature des Gérants G. T. BEAUREGARD, J. A. EARLY et W. L. CASTY, ayant pouvoir la garantie de charte Nationale, par l'entremise de toute Préfecture, que le Bilet n'importe quel lot présenté à toute succursale.

Il y a tant de systèmes inférieurs et malhonnêtes à vendre sur le marché pour tromper les vendeurs ruraux d'ignorants commerçants, que nous recommandons à nos correspondants de nous envoyer un montant pour avoir des BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE et pas d'autres s'ils veulent le choisir.

Remises aux Banques et Banquiers pais tout tous les Lots payés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

R. M. WALMSLEY, Pres. La. Nat. Bank.
P. LANAUX, Pres. State Nat. Bank.
A. BALDWIN, Pres. N. O. Nat. Bank
CARL KOHN, Pres. Union Nat. Bank

COMMISSAIRES.

Nous soussignés Banques et Banquiers payons tout tous les Lots payés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

# ANNONCES JUDICIAIRES

## VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de mules, chevaux, wagons, meubles, etc., droits d'occupation, etc.

John H. Chtenthorpe vs. William H. Cooke.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Or dans.—No 36,307.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le SAMEDI, 13 août 1892, à 10 heures A. M., de la propriété ci après décrite, à savoir:

Au local, avenue de la Louisiane, entre les rues Delaide et St Denis, (la rue derrière étant la rue Delachaise).

1° 2 jumentes et poulains, 2 mules, 1 wagon pour le bois, 1 charrette à jeux de barrels, 1 harg, 1 lot de bois, installations de bureaux, divers et autres effets mobilier et améliorations, etc., sur le dit local.

2° Aussi, le droit d'occupation pour le terme non expiré du bail de la propriété décrite ci-après, à savoir: Les six lots de terre, Nos 1, 2, 3, 4 et 5, faisant face à l'avenue de la Louisiane, et le lot No 34, faisant face à la rue Dryades, dans l'îlet 467, borné par les rues Delachaise et St-Denis, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, pour le terme de cinq ans commencant le 1er mars 1892, et finissant le 28 février 1897, le tout d'après le bail enregistré dans l'affaire ci dessus, auquel on peut se référer.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
2 août—2 5 10 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif d'un demi-intérêt indivis dans le "Steamboat Saint-John."

Louis P. Delahoussaye contre Max Blanchard Sr.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 35,960—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 20 août 1892, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une moitié indivise de la "Steam boat" en Bateau appelé le Saint John ainsi qu'une moitié indivise de tout en partie de ses machines, mécaniques, canots, ancres, cables, cordages, mâtures, cabines et toutes autres effets appartenant, le dit Bateau, est dûment enregistré à dans le Port de Shiloh-rough, Mississippi et mesure Trois Cents quatre vingt deux 33/00 tonnes ou à peu près.

Et en ce moment à Alger, sur la rive droite du Mississippi

Saisi dans l'affaire ci-dessus. Conditions Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
18 juil—18 25—Août 1, 8, 15, 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété du quatrième district.

Alphonse Baudoin vs Michael Stephen Pendergast.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 36,141—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 20 août 1892, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet 467, borné par les rues St-André, Freret, Josephine et Locust. Le dit lot désigné par le No 28 sur un plan fait par C. A. De Armas, le 8 juin 1867, mesure, au plus grand rectangle, le lot No 28, 40 pieds 7 pouces, trois lignes de face à la rue Josephine, sur cent quarante trois pieds un pouce six lignes de profondeur sur la ligne de division du lot No 27, cent quarante six pieds neuf pouces et un quart de ligne de profondeur sur la ligne de division du lot No 29, et trente pieds neuf pouces six lignes de face à la rue St Andrew.

Acquis par le défendeur de P. F. Fourchy d'après un acte passé pardevant P. L. Fourchy, notaire, le 19 mars 1888 (Titre enregistré C. O. Livre 128, page 591.)

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
18 juil—18 25—août 1 8 15 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de résidence de valeur comme comme le No 199 rue Terpsichore.

Hincks & Johnson versus Thomas W. Bothick, interdit.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 34,968—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 27 août 1892, à 11 heures A. M., de la propriété ci-dessus décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet No 74, borné par les rues St-Charles, Carondelet, Terpsichore et le Bayou St Jean; le dit lot désigné par le No 11 sur un plan de division déposé au bureau du shérif de cette Paroisse et mesurant trente pieds de face à la rue St-Charles sur une profondeur de cent soixante quatre pieds deux pouces entre lignes parallèles.

Acquis par le défendeur comme suit: deux tiers sous et en vertu de la volonté et du dernier testament de Mme Marie Adelaïde Schlicher, sa femme décédée, et l'autre tiers en vertu de deux procès pour règlement entre lui et Mme John B. Schlicher et als. exécuté pardevant Alphonse Wolfe, notaire, le 7 août 1886.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
27 juil—27—août 3 10 17 24 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de la propriété désirable améliorée comme comme le No 135 rue Magnolia, entre Urquhart et Villeré.

La Grande Loge des I. O. O. F. de la Louisiane, pour l'usage, etc., vs. Veuve A. Wagner.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 32,630—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 6 août 1892, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Deux terrains ensemble avec toutes les droits, passages, privilèges et avantages qui y appartiennent, situés dans le Troisième district de cette ville, borné d'ouest par les rues Peters, Dabouchay, Flood et Andry; chacun des dits terrains consistant de 50 pieds de façade à la rue Flood sur une profondeur chacun, de deux cent trente-un pieds entre lignes parallèles.

2° Quatre terrains ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages, privilèges et avantages qui y appartiennent, ou qui en dépendent, situés dans les mêmes district et ward d'îlet. Les dits terrains sont désignés par les Nos 15, 16, 17 et 18, et mesurent, chacun, trente-deux pieds de façade à la rue Flood sur les profondeurs suivantes, savoir: les terrains 15 et 16 chacun deux cent trente-un pieds, le terrain 17, cent soixante-cinq pieds et le terrain 18 cent trente-six pieds.

Les dites propriétés appartiennent au défendeur, en vertu d'un jugement rendu par la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, le 23 janvier 1887, dans l'affaire de Mme Lucie Flood sur les Marie Alice Trémé, épouse de Wm Batts, No 20,851, du dossier de ladite cour et enregistré au bureau des hypothèques, livre No 124 page 586.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
18 juil—18 25—août 1 8 15 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée comme comme le No 449 rue St-Charles, entre la rue Polymnie et le Boulevard Hood.

Thomas Pickles versus Octave A. Fabrez.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 36,099—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 27 août 1892, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, borné par les rues St-Charles, Carondelet, Polymnie et Hood, ayant 40 pieds de front sur 196 pieds de profondeur entre lignes parallèles, et composant le lot No 11 sur un plan de division déposé au bureau du shérif de cette Paroisse et mesurant trente pieds de face à la rue St-Charles sur une profondeur de cent soixante quatre pieds deux pouces entre lignes parallèles.

Acquis par le défendeur comme suit: deux tiers sous et en vertu de la volonté et du dernier testament de Mme Marie Adelaïde Schlicher, sa femme décédée, et l'autre tiers en vertu de deux procès pour règlement entre lui et Mme John B. Schlicher et als. exécuté pardevant Alphonse Wolfe, notaire, le 7 août 1886.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
27 juil—27—août 3 10 17 24 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de la propriété désirable améliorée comme comme le No 135 rue Magnolia, entre Urquhart et Villeré.

La Grande Loge des I. O. O. F. de la Louisiane, pour l'usage, etc., vs. Veuve A. Wagner.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 32,630—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 6 août 1892, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Deux terrains ensemble avec toutes les droits, passages, privilèges et avantages qui y appartiennent, ou qui en dépendent, situés dans les mêmes district et ward d'îlet. Les dits terrains sont désignés par les Nos 15, 16, 17 et 18, et mesurent, chacun, trente-deux pieds de façade à la rue Flood sur les profondeurs suivantes, savoir: les terrains 15 et 16 chacun deux cent trente-un pieds, le terrain 17, cent soixante-cinq pieds et le terrain 18 cent trente-six pieds.

Les dites propriétés appartiennent au défendeur, en vertu d'un jugement rendu par la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, le 23 janvier 1887, dans l'affaire de Mme Lucie Flood sur les Marie Alice Trémé, épouse de Wm Batts, No 20,851, du dossier de ladite cour et enregistré au bureau des hypothèques, livre No 124 page 586.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
18 juil—18 25—août 1 8 15 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de résidence de valeur comme comme le No 449 rue St-Charles, entre la rue Polymnie et le Boulevard Hood.

Thomas Pickles versus Octave A. Fabrez.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 36,099—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 27 août 1892, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet No 74, borné par les rues St-Charles, Carondelet, Polymnie et le Bayou St Jean; le dit lot désigné par le No 11 sur un plan de division déposé au bureau du shérif de cette Paroisse et mesurant trente pieds de face à la rue St-Charles sur une profondeur de cent soixante quatre pieds deux pouces entre lignes parallèles.

Acquis par le défendeur comme suit: deux tiers sous et en vertu de la volonté et du dernier testament de Mme Marie Adelaïde Schlicher, sa femme décédée, et l'autre tiers en vertu de deux procès pour règlement entre lui et Mme John B. Schlicher et als. exécuté pardevant Alphonse Wolfe, notaire, le 7 août 1886.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
27 juil—27—août 3 10 17 24 27

# VENTES A L'ENCAN

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété dans le Deuxième District, rue South Peters, entre Julie et St-Joseph.

A l'encan.

John Barkley vs. les mineurs Gidmon et als.

No 34,202—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

Vente en partage.

PAR JNO. H. O'CONNOR, encanteur—Bureau, No 17 rue Carondelet.—MERCREDI, 31 août 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un jugement de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu dans l'affaire ci-dessus le 16 juin 1892 et signé le 27 juin 1892, il sera vendu à l'encan la propriété désignée ci-après, à savoir:

Un certain lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues South Peters, Julie et St Joseph et Commerce, désigné comme lot No 116, assez connu comme lot No 3, du dit îlet No 54, lequel dit lot mesure 17 pieds 4 pouces et 4 lignes de face à la rue South Peters sur une profondeur de 96 pieds, borné au fond par une allée de 4 pieds de large, en commun avec ce lot et autres lots dans le dit îlet.

Conditions de la vente.—L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes pour cette année, 1892, au-dessus du prix d'adjudication, et déposera dix pour cent du prix d'achat comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant John J. Ward, Esq., notaire public.
28 juin—26—août 3 10 17 24 31

# ANNONCES JUDICIAIRES.

## VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif du contenu et installations d'une buvette bien achalandée.

American Brewing Co., vs E. B. Walker.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 36,285.—En vertu d'un ordre de vente daté le 2 août 1892, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 27 août 1892, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par la Promenade Prytanée (maintenant rue Terpsichore), France (côté de l'îlet) et les rues République, Dante et Prytanée, désigné par le No 2 sur un plan annexé à un acte fait pardevant J. B. Marix, ancien notaire en cette ville, le 9 mai 1840; le dit lot contient vingt quatre pieds huit pouces de face à la Promenade Prytanée (maintenant rue Terpsichore), sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cent vingt-sept pieds neuf pouces et quatre lignes de profondeur et le Nord (côté Ecad); le dit lot étant désigné par le No 11 sur un plan de division déposé au bureau du shérif de cette Paroisse et mesurant trente pieds de face à la rue St-Charles sur une profondeur de cent trente-sept pieds dix pouces entre lignes parallèles.

Acquis par le défendeur comme suit: deux tiers sous et en vertu de la volonté et du dernier testament de Mme Marie Adelaïde Schlicher, sa femme décédée, et l'autre tiers en vertu de deux procès pour règlement entre lui et Mme John B. Sch